

Communiqué de presse
de l'Association européenne pour la promotion de la santé (AEPS)
Section suisse

Embargo jusqu'au 27 janvier 2010, 18h00 heures.

Attribution du Prix « Santé - Entreprise » 2009

Les prix « Santé - Entreprise » de la Section suisse de l'Association européenne pour la Promotion de la Santé (AEPS), financés par Promotion Santé Suisse et la Suva, ont été attribués cette année à l'entreprise genevoise DMB, à Helvetia Assurance et à PostLogistics.

La Section suisse de l'Association européenne pour la Promotion de la Santé (AEPS) attribue chaque année, depuis 1992, les prix « Santé - Entreprise » visant à récompenser les meilleurs programmes de promotion de la santé ou de prévention qui ont été mis en place dans une entreprise, une administration ou une autre institution, et qui contribuent à réduire les dépenses de santé. Dotés d'un montant total de 30'000.- francs, les prix vont aux lauréats désignés par un Jury composés de représentants de Promotion Santé Suisse, de la Suva, de Nestlé SA et de l'Université de Lausanne.

Attribution du 1^{er} Prix : Intégration de travailleurs étrangers

La maison genevoise DMB (Démolition et Maintenance des Bâtiments) a reçu le premier prix 2009 pour son programme « Accueil et Intégration ». Ce programme a été réalisé en collaboration avec les firmes de consultants Prévention et Maintien de la Santé en Entreprise PMSE et Ecoservices. La partie principale du programme consiste en une formation et des conseils dans les domaines de la santé et de la sécurité, qui s'étendent du premier jour d'embauche d'un nouveau travailleur à la fin de son contrat. Le but est de créer des ponts et d'intégrer les ouvriers étrangers dans le système culturel, social et professionnel de notre pays. « Ce programme nous a permis d'observer une diminution de l'absentéisme et du risque d'accidents parmi les ouvriers temporaires d'origine portugaise, ce qui s'est traduit par une baisse des dépenses de santé, en particulier une réduction de 50% des primes d'assurance accidents », révèle Stefan Müller, responsable de la maison DMB. Il a également constaté que le degré de satisfaction des employés avait très nettement augmenté. Le jury a étayé sa décision sur le fait que « cette entreprise a compris exemplaire comment intégrer les nouveaux ouvriers dans sa culture en favorisant la sécurité et la gestion de leur capital santé.

2^{ème} Prix ex-aequo : Motivation des insouciantes à gérer leur santé

Le deuxième prix ex-aequo a récompensé un « Programme multi-factoriel de promotion de la santé destiné à tous les collaborateurs/trices 40plus » de l'Helvetia Assurance. Le but de ce programme est de rendre plus *fit* des personnes négligeant leur santé et ayant un style de vie sédentaire. Durant une période de 12 semaines, les participants élaborent un menu d'activités parmi les 29 offres. Parmi celles-ci, il y a, par exemple, une première leçon de gymnastique aquatique, un bilan des habitudes alimentaires assorti de conseils nutritionnels personnalisés, un profil des facteurs de risque cardiovasculaires, ainsi que

des conférences et des manifestations récréatives offertes à eux-mêmes et à leur famille. « Afin de pouvoir encourager les collaborateurs à s'occuper pleinement de leur santé, nous leur demandons de choisir au moins une activité dans chacune des huit catégories offertes », commente Sonja Stoffel, ancienne responsable de la promotion de la santé chez Helvetia Assurances ; Mme Stoffel entreprend actuellement des recherches à la Harvard University de Boston et au Karlsruhe Institute of Technology qui contrôle ce programme au plan scientifique. Le jury a été séduit par le fait que « l'évaluation scientifique a montré que ce programme a permis de motiver les personnes qui en avaient le plus besoin et d'améliorer leurs habitudes de vie ».

2^{ème} Prix ex-aequo : Combattre les maux de dos provoqués par la manutention des colis

C'est un deuxième prix ex-aequo qui a été attribué à PostLogistics de la Poste suisse pour son programme « Bouger c'est possible – toujours » proposé à l'ensemble des 3500 collaborateurs(rices) sur 32 de leurs sites. Considérant que la manutention des colis peut engendrer des troubles musculo-squelettiques aux conséquences néfastes, en tant que responsable de la promotion de la santé et du management du personnel, Mme Christine Schmidhalter a mis sur pied un programme de prévention. Pour cela, elle a sollicité la collaboration de physiothérapeutes qui ont analysé les exigences des postes de travail des employés et mis en place des mesures permettant à chacun d'adopter un comportement ergonomiquement adéquat, si nécessaire en changeant l'accomplissement des tâches et en organisant des cours d'exercices musculaires appropriés. « Après trois mois déjà, on a pu constater une nette diminution des absences dues à ces douleurs musculo-squelettiques », précise Mme Schmidhalter. Ici aussi, le jury a aussi apprécié l'intérêt d'un tel programme, élaboré à l'aide de professionnels de la santé. En se basant sur l'observation directe des tâches à accomplir, ceux-ci ont mis en place des mesures efficaces, très bien acceptées par les employé(e)s, ce qui a conduit à amélioration des conditions générales de travail et à une réduction des dépenses de santé.

Le jury

- Lukas Weber (président), Promotion Santé Suisse
- Melina Andronicos, psychologue, Université de Lausanne
- D^f Erich Baer, ancien collaborateur du Service médical de la Suva
- P^f Roger Darioli, Université de Lausanne
- D^f phil. Urs Nöpflin, Suva, Secteur du management de la santé
- D^f Luc Robyn, médecin-chef, Service médical Nestlé SA

40 ans de promotion de la santé

L'Association européenne pour la Promotion de la Santé (AEPS) est une organisation internationale avec siège à Bruxelles. Fondée en 1970 par Paul Ribeyre, ancien ministre français de la Santé, l'AEPS fêtera en novembre 2010 son 40^{ème} anniversaire. Elle s'intéresse aux investissements tant financiers que sociaux dans le domaine de la promotion de la santé au sein de l'entreprise. Depuis 2009, sa présidence est attribuée à la Suisse, en la personne du P^f Roger Darioli.

Pour tout complément d'information

Prof. Roger Darioli
Président de l'AEPS-section suisse
21, rue du Bugnon
1011 Lausanne

021 692 50 95
079 787 61 12

roger.darioli@hospvd.ch
<http://www.aeps-ch.org>

Communiqué de presse: Remise des " Prix Santé-Entreprise 2009 " par l'AEPS
Monsieur le Rédacteur en chef,

Permettez-moi de vous faire parvenir un communiqué de presse de l'AEPS (Association Européenne pour la Promotion de la Santé au travail) qui remettra mercredi prochain 3 Prix "Santé-Entreprise 2009". En bref, cette cérémonie vise à récompenser les entreprises qui se sont investies en 2009 pour préserver/améliorer la santé de leurs employé(e)s. Peut-être que vos téléspectateurs pourraient se reconforter à l'idée que certaines entreprises (petites et grandes) de notre pays se soient mises à la tâche pour lutter contre les nouveaux risques touchant à la santé et qui sont inhérents aux conditions de travail actuelles. En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce type d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

R. Darioli
Président de l'AEPS